

## L'implant d'oreille moyenne :

C'est une prothèse à fonctionnement électromagnétique. Elle s'adresse à des surdités modérées, c'est-à-dire des surdités plutôt légères et moyennes peu importantes, en particulier les surdités très en pente sur les aigus qui entraînent des effets Larsen importants, aussi dans le cas de lésion de l'oreille externe, et après échec d'un appareillage conventionnel.

NDLR: l'implant d'oreille moyenne a une bande passante plus large et va plus loin dans les aigus.

Quelles sont les limites ? Il faut que l'oreille moyenne soit normale. Il ne faut pas que ce soit une surdité de transmission. Il ne faut pas non plus qu'il y ait des problèmes au niveau rétro-cochléaire. Il faut que le nerf auditif transmette le message parfaitement ensuite. Il faut que la discrimination soit parfaite aussi. On doit avoir plus de 50 % d'intelligibilité. Il faut qu'il y ait une capacité de récupération qui soit de 50 % déjà pour qu'on puisse s'adresser à ce genre d'implant.

Il y a un dispositif externe et interne, donc un appareillage externe constitué d'un petit boîtier, le processeur. Il est aimanté et communique à travers la peau avec la partie interne qu'il stimule par induction. Il abrite des micros, des piles, et les circuits électronique.

L'appareillage interne, cela ressemble à un implant cochléaire, mais cela ne va pas au même endroit. Le récepteur est placé sous la peau, comme l'implant cochléaire.

Le transducteur (grossi ici) est clipsé sur l'enclume.

On voit le petit boîtier derrière le pavillon sur l'os.

Le financement se fait sur le même principe, comme pour l'implant cochléaire. C'est un budget hospitalier. La prise en charge est complète pour l'instant.

Ce n'est pas exclu qu'un jour, les personnes aient à financer elles-mêmes la partie processeur externe.